

## Compte rendu de séance

### Séance du 16 Mai 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	9

Date de la convocation
09/05/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Publication du :22/05/2023

L'an 2023, le 16 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur PRIOUL Dominique, (Maire).

**Présents** : M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. COQUELIN Emile, M. DIBON Jérôme, Mme LEBOSSÉ Marie-Jeanne, Mme MANGENOT Aurore, M. MATHIEU Sébastien, Mme PAUGAM Sylvia

**Excusés** : M. GUIAVARCH Benoît, Mme PELÉ Mireille  
**Absent(s)** : M. BELLIER Dany, M. GROUAZEL Pierre, Mme JAMES Laëtitia, M. LECLERC Guillaume

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PAUGAM Sylvia

#### Objet(s) des délibérations

2023-026 - Travaux école maternelle et demande de subvention " Fonds Verts "  
2023-027 - Location salle des Marronniers :  
2023-028 - Dispositif " argent de poche " :

#### **2023-026 - Travaux école maternelle et demande de subvention " Fonds Verts "**

Vu la visite le 29 mars dernier des représentants de la Préfecture d'Ille et Vilaine et de la DDTM et de leurs préconisations pour continuer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires,

Vu le planning des travaux établi par notre conseiller en énergie du Pays de Fougères,

Vu la vétusté et le manque d'isolation des sanitaires de la classe maternelle

Vu l'état de vétusté de la salle de sieste

Vu la nécessité de créer un passage reliant la classe et la salle de sieste afin que les enfants ne sortent pas à l'extérieur

Vu la nécessité de remplacer les éclairages actuels par des ampoules LED

Vu la nécessité de créer un renouvellement de l'air par la pose de ventilation,

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de rénovation des bâtiments scolaires.

Il présente les différents devis de rénovation reçus pour ces travaux :

- Travaux plomberie et électricité : 13637.44€
- Travaux de VMC : 7067.44€
- Travaux placo-isolation dortoir : 4087.01€ et sanitaires : 7568.96€

- Véranda : 7152.05€
- Travaux maçonnerie : 3510€
- Travaux de couverture : 4631.80€
- Travaux carrelage faïence : 3333.80€
- Isolation thermique par l'extérieur : 9450.90€
- Maçonnerie – rénovation WC : 4555.85€
- Ventilation classe et des sanitaires : 7215.49€
- Isolation du préau : 1470.60€
- Eclairage « Led » classe maternelle, bureau et salle de sieste : 1457.72€
- Peinture : 3850.29€

Soit un total de **78989.35€HT**

Après délibération, le conseil municipal :

- Emet à un avis favorable à ces travaux de 2<sup>ème</sup> phase de rénovation des bâtiments scolaires
- Arrête les modalités de financement suivant : 40% de subvention DETR, 40% de subvention « Fonds Verts » et solde par autofinancement.
- Sollicite un financement « Fonds Verts » pour des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement et opérations immobilières de réhabilitation lourde.

### **2023-027 – Location salle des Marronniers :**

Madame DIBON demande à louer la salle des marronniers dans le cadre de sa profession. Elle serait amenée à faire des ateliers au mois de juin prochain.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- Avis favorable pour louer la salle des marronniers à Madame DIBON.
- Madame DIBON devra présenter une attestation d'assurance.
- Le montant de la location est fixé à 50€.

Toute autre demande de location devra faire l'objet d'une décision du conseil municipal.

### **2023-028 – Dispositif " argent de poche " :**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le dispositif « argent de poche » pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire ce dispositif pour l'été 2023. La rémunération des jeunes se fera, comme en 2022, par un versement des indemnités dues par virement sur compte bancaire. La date limite d'inscription pour l'été 2023 est fixée au samedi 17 juin 2023.

### **Compte-rendu « commission du bourg » :**

#### **Cours de l'école du bas :**

- Maçonner le grand portail et mettre un portail plus grand « ruelle des écoles » et un portillon. Abattre le marronnier. Poser des grilles sur les murs et penser à l'ombrage pour l'été. Possibilité de financement par l'ANS.

**Eclairage public :**

- Faire une demande d'étude détaillée pour le changement des lampes : rue des Hortensias, de l'église et des Acacias. Type de lampe retenue : CITEA à 355€

**Aménagement du terrain situé sous le cimetière.**

- Créer un aménagement avec table de pique-nique et jeux. Trouver un nom à ce parc. Prévoir une signalétique. Emile voit près de Couesnon Marches de Bretagne si subvention possible.

**Questions diverses :**

**Heures éclairage public** : le conseil n'est pas favorable à une coupure estivale.

**Compte-rendu SDE « Projet éolien »** : Projet participatif. Le conseil municipal n'y est pas favorable afin de rester cohérent avec la décision prise contre le projet éolien (Délibération du 15 novembre 2021)

**Charte de l'éolien** : Ne sera pas mise en place car peu de communes ont délibéré en ce sens.

**Boîte à livres** : Elle sera finie prochainement. Prévoir un verni plutôt qu'une peinture. Réfléchir au lieu d'implantation : Ecole, proximité du douz'ensemble, place de l'église ?

**Distributeur à Pizzas** : nous sommes en attente du raccordement.

**Salle des fêtes** : Pas d'informations supplémentaire depuis le dernier RDV ;

Séance levée à: 22:30

*En mairie, le 23/05/2023  
Le Maire  
Dominique PRIOUL*